

Description d'une fiche d'observatoire de marée

Un observatoire de marée (FT-R N°4) est un site de mesures de hauteurs d'eau incluant a minima un marégraphe (FT-R N°5) permanent, une échelle de marée (FT-R N°1) et une série de repères de nivellement (FT-R N°6) placés à proximité. Ce dispositif permet d'acquérir des hauteurs d'eau calées par rapport à un niveau de référence nommé zéro hydrographique (FT-R N°7) ou zéro des cartes marines. A un même observatoire de marée peut correspondre plusieurs fiches d'observatoires de marée en fonction des mises à jour, la dernière correspondant au contrôle de l'observatoire de marée le plus à jour.

Qui rédige la fiche d'observatoire de marée ?

Les producteurs de mesures de hauteurs d'eau sont chargés, pour tout observatoire de marée installé et par la suite, à chaque contrôle de l'observatoire, de rédiger ou de mettre à jour une fiche d'observatoire de marée (FOM).

Cette fiche créée/actualisée doit être datée. Tous les éléments qui la composent sont vérifiés et contrôlés par les responsables des services compétents. Le SHOM via REFMAR peut vous fournir toute l'aide et l'expertise nécessaires à la création d'une FOM.

Quand mettre à jour une fiche d'observatoire de marée ?

Etant liée étroitement à la « vie » de l'observatoire de marée, une FOM est réactualisée dès qu'une modification (disparition d'un repère, changement de capteur, déplacement du marégraphe...) ou qu'un nouveau contrôle a été effectué sur un observatoire de marée.

A l'occasion d'un contrôle complet tous les repères de nivellements sont nivelés entre eux pour savoir s'ils n'ont pas bougé et peuvent être réutilisés. La stabilité de ces repères garantit en effet la pérennité du zéro hydrographique de l'observatoire qui est prioritairement définis par rapport à ces repères. Ce zéro hydrographique est défini par sa cote rattachée au repère de marée fondamental de l'observatoire. Le repère fondamental est défini comme le repère le plus stable et le plus pérenne des repères de l'observatoire. L'observatoire (marégraphe, échelle de marée et repères de nivellement) est contrôlé (FT-R N°8) au niveau de son installation mais également au niveau de la qualité de ses mesures.

Quelles informations sont portées dans une fiche d'observatoire de marée ?

Dans tous les cas :

- la localisation sur des cartes à petite et à grande échelle de la situation du marégraphe, de l'échelle de marée et des repères de nivellement rattachés à l'observatoire de marée ;
- des photographies (plan large et gros plans) des éléments de l'observatoire de marée (marégraphe, échelle, repères).

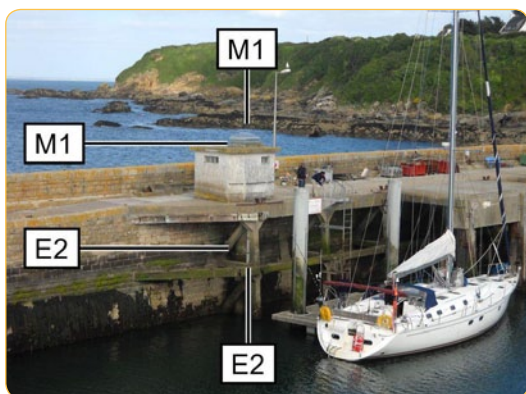
Concernant le marégraphe et l'échelle de marée, sont notés :

- les dates d'installation, le cas échéant, les périodes de fonctionnement ;
- la description, les références matérielles et paramètres d'acquisition du marégraphe ;
- la description de l'échelle de marée.

Concernant les repères de nivellement, sont portés :

- un tableau décrivant les repères de nivellement et leur environnement en précisant leurs cotes par rapport au zéro hydrographique et, si c'est possible, leurs cotes par rapport au zéro du nivellement général et/ou leurs cotes par rapport à l'ellipsoïde mondial GRS80 de l'ITRS ;
- un graphique précisant les dénivelées observées entre les repères de nivellement.

Sur demande à refmar@shom.fr, un modèle de FOM vierge peut vous être fourni.



270°/M1-E2/80m - le 12 mai 2011



Situation de l'observatoire (ici carte à petite échelle situant l'observatoire dans le secteur)

PAYS - RÉGION - TERRITOIRE	: FRANCE-BRETAGNE
NOM DU LIEU (toponymie carte marine)	: ILE DE GROIX
NOM DE L'OBSERVATOIRE (site)	: PORT-TUDY
Identification ² de la fiche antérieure et/ou de la dernière modification de la fiche	: GHA du 01/04/2011 (1998)
POSITION	LATITUDE ³ : 47°38.675'N
	LONGITUDE ⁴ : 3°26.778'W
	Système géodésique ⁵ : World Geodetic System 1984 (WGS84)
Observatoire permanent	: Oui
Port de référence de la zone de marée ⁶	: CONCARNEAU
Observatoire de marée de référence utilisé pour la concordance ⁷	: CONCARNEAU

Généralités sur l'observatoire marégraphique

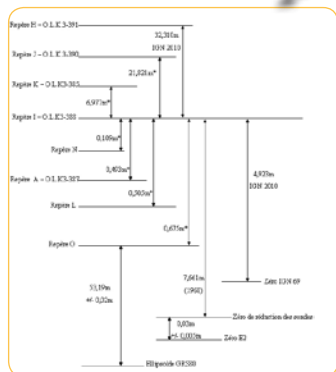
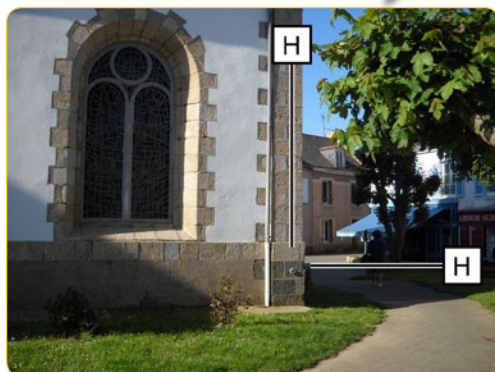
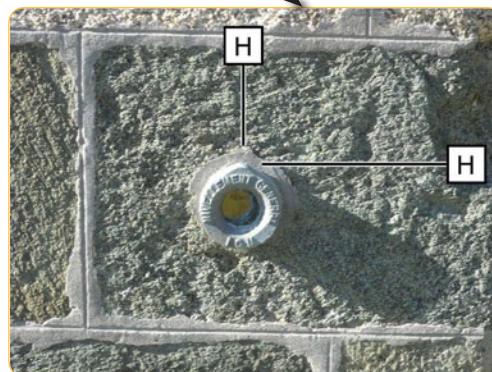


Schéma de situation en élévation des repères d'altitude et des différents zéros de référence



Documentation photographique (repère H, photographie, plan large)

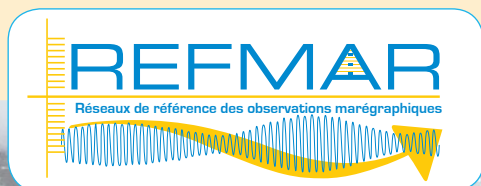


Documentation photographique (repère H, photographie, zoom)

Pour toute question, remarque, commentaire, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

refmar@shom.fr

L'équipe REFMAR



Cette fiche renvoie aux fiches techniques REFMAR FT-R suivantes :

- FT-R N°1 : « Installation d'une échelle de marée »
- FT-R N°4 : « Définition d'un observatoire de marée »
- FT-R N°5 : « Le marégraphe »
- FT-R N°6 : « Présentation des repères de nivellement – repères de marée »
- FT-R N°7 : « Qu'est-ce que le zéro hydrographique ? »
- FT-R N°8 : « Contrôles de base d'un observatoire marégraphique »